

Paris, le 26 janvier 2012



**Lettre adressée aux Secrétaires généraux
des organisations syndicales
de la Fonction publique**

**OBJET: Projet de loi ANT
« contrats de projet ou de missions »**

Cher-es camarades

Au-delà des analyses différentes sur le contenu du protocole « non-titulaires » du 31 mars, nos organisations syndicales étaient toutes unanimes pour refuser tout accord tant que les **contrats dits « de projet » ou « de mission »** en feraient partie. Ensemble, nous avons obtenu qu'ils en soient retirés.

Aujourd'hui, les informations en provenance du groupe de suivi semblent indiquer qu'un tel dispositif serait introduit lors du débat à l'Assemblée Nationale, à travers un « amendement surprise » du gouvernement au Code de la Recherche.

Solidaires Fonction Publique condamne, sans ambiguïté, toute tentative de réintroduction de tels contrats pour la recherche publique ou tout autre secteur.

Solidaires Fonction Publique souhaite une démarche unitaire dans ce sens et appelle les fédérations de la Fonction publique à mener le combat pour le retrait de cet ajout gouvernemental.

Solidaires Fonction Publique se tient à votre disposition pour organiser une riposte à la hauteur des enjeux.

Salutations syndicales

Thi-Trinh LESCURE
Déléguée générale Solidaires FP